

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures à _____ heures

Observations de M^{lle} _____

PUBLILEGAL

06 NOV. 2018

CONTROLE REGISTRE

1) Sabine PACQUET le 6/11/18 à 16h00

1 rue de BONAC

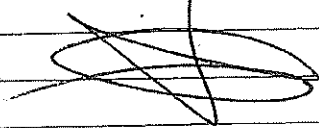
Membre Gestion de Biodiversité; chargée de mission Biodiversité

L'étude d'impact écologique me semble connecter les mesures de réductions qui concernent les chiroptères et les oiseaux (arrêt des machines) sont nécessaires et il est très important de les respecter.

La mise en défens des stations de Jonquille des bois et Bouffe de Sang pendant les travaux semble nécessaire. Les individus peuvent être piécinés même si ils ne sont pas directement dans la zone.

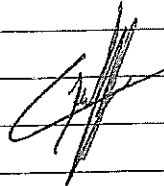
Rebrousse et piquets seraient suffisants pour éviter que curieux ouvriers ou représentants d'associations piécinent la zone.

Maipranchon de CE le 15/11 de 14 à 17h



2) GEOFFROY Cyrille le 15/11/18

Villiers S8 990 St Parize le chatelet



Je suis accord avec le projet, celui-ci sera implanté sur des terres agricoles non rentables. Les isolèmes dans le paysage ne défigurent pas plus que les lignes à haute tension.

3) Les entités à charbon polluent bien plus que les isolèmes

Le nucléaire n'est pas parfait!

Pour faire un du recycleur du photovoltaïque; il faudra y réfléchir.

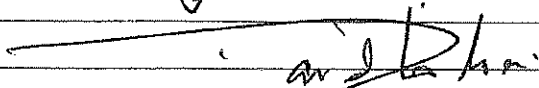
Handwritten signature or scribble.

L'EST

④ David Wilson 1 route de Ruisseau 58240 Livray
Le 15/11/18

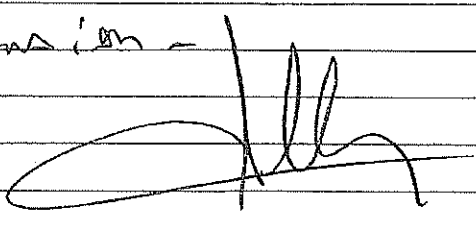
Je ne suis pas d'accord avec ce projet puisque personne
est en mesure aujourd'hui de satisfaire nos besoins
par rapport au développement des éoliennes. La loi (arrêté)
du 26/08/11 prévoit 50000t par éolienne je trouve
que ce montant ne est pas suffisant et que c'est ce qui
empêche d'arrêter la (l'explosion) de dépenses à l'échelle
nationale de développer les éoliennes en fin de vie?
Rien!

Regrettable - une fois de plus jamais révisé


David Wilson

⑤ GÉOPROY Denis
villars 58490 St-Pierre le Châtel

Il faut bien un moyen pour sortir du nucléaire
L'éolien en fait partie et je suis pour cette
implantation sur des terres agricoles peu fertiles
L'effet visuel n'est pas plus déplaisant que
les lignes haute tension -

15/11/18 

⑥ GRUNLER Karole ? Alligny 58240.

Est-ce écologique ? ou une affaire financière ?
Peu d'information sur une commune alors que
l'on est tous impactés. Prend on en compte
les nuisances pour tous ? en campagne, on
aime le paysage et on ne veut pas le
départir. (un par le bruit, un visuellement, et
autres).
Le nucléaire produit bien plus et on gêne

moins les gens.

Côté valeurs des biens immobiliers, nous
ne serons pas indemnisés et ne pourrions
rendre correctement.

Je m'oppose donc à ce projet mais
que je suis aussi pour l'écologie sur
d'autres points

[Signature]

(7/8) Kurtz - Zie Brigitte
Zie - Kurtz Ranauld

2, rue des Ménétriers

Dijon

58240 Langen

Nous sommes pleinement convaincus qu'il
faut construire les éoliennes comme le projet
le décrit.

Il nous faut de l'énergie renouvelable
et les éoliennes sont le moyen le
plus efficace et le moins cher pour
y arriver.

[Signature]
Zie - Kurtz

(9) Monique HURST et Nadine HURST
Consignation reçue le 15 novembre au commissaire
enquêteur
h.c.t. et Coenen n°1

(10) M. LAVEAU, 2 rue de la fontaine, DIJON 58240 LANGEN
Président "Vent Debout en Nivernais".

L'association "Vent Debout en Nivernais" s'oppose à ce
projet.

- Plusieurs raisons à cela:
 - Défiguration du paysage
 - Mise en péril de la biodiversité.
 - Dévalorisation des biens fonciers et immobiliers.

Par ailleurs, en tant que citoyens de ma commune je n'ai jamais consulté par le Comité Nordem ou mes élus.

- Aucune étude acoustique n'a été faite chez moi.
- le contenu humain, notamment sur l'habitat n'est pas détaillé.

A Nevers, A LANGERON, le 15/11/2018

~~Langeron~~

(11) Je soussigné Madame Laveau Karine habitant 2 rue de la Fontaine DIERRE 58240 LANGERON.
 Je conteste le projet pour divers raisons.
 La non information du projet. Le cadre de vie (propreté des maisons, la santé, la sécurité) chute d'été éternelle a été publiée le 3 ou 6 novembre 2018, les paysages, les monuments historiques, la faune et la flore et plus généralement la biodiversité. Le manque de vent qui entraîne des foyers de mort.
 La perte financière de l'immobilier A LANGERON, le 15 novembre 2018.

~~K. Laveau~~

(10) M. LAVERGNE - DIJON

J'aimerais rappeler que le courrier du 8 avril 2016 du préfet de Région, soulignait les manques et les insuffisances sur l'impact paysager et environnementale. A la lecture du dossier pour moi les réponses ne sont pas données.

~~M. Lavergne~~

(12) Hubert de RIBEROLLES

TACHES
58490 St PARIZE LE CHATEL

(10) Propriétaire résidant à l'année à St PARIZE LE CHATEL, je m'élève contre le projet qui sera visible depuis mon domicile comme le montre le photomontage "Sortie Ouest de St PARIZE-LE-CHATEL". La nuisance visuelle de ce projet dévalorise le valeur de mon bien immobilier.

(20) Défenseur des oiseaux migrateurs je demande qu'à ce que la limitation des travaux hors des périodes de nidification soit étendue à celle des périodes de migration (environ 2 fois 4 semaines par an) puisque ces oiseaux font étape dans les zones en amont de l'Allier et de la Loire et volent donc à très basse altitude.

Est-ce l'exploitant qui espère le suivi de la "mortalité" des oiseaux ?

Est-ce également l'exploitant qui déciderait d'adopter le fraichissement si besoin ?

Si oui, il semble bien qu'il y ait là une source de conflits d'intérêts.

(30) Défenseur du potentiel agricole de notre pays.

La durée de vie des aérogénérateurs est de 15 à 20 ans. Le démantèlement des socles de béton fait partie des coûts du propriétaire de l'ouvrage à la fin de l'exploitation. Le remplacement un jour en fin de vie impose de refaire un socle de béton. À la fin combien d'hectares de terre agricole vont être consommés ?

4°) Effet sur la source des avions.

Les bonds ont peu des érogénéités en sens. Cet élément ne semble pas avoir été pris en compte dans notre région d'aléage de ~~très~~ vaches & viande.

5°) Circulation aérienne à proximité du circuit de MAGNY-COURS.

La DGAC n'a pas émis d'objection à la création d'un pole ~~est~~ aérien sur ST PIERRE LE MOUTIER LANGERON. On de très nombreuses hélicoptères volent à très basse altitude pour évacuer pilotes de voiture et autres ainsi que des spectateurs (VIP). En outre des meetings aériens ont lieu à l'occasion de certaines manifestations. L'arrivée de l'air bénéficie aussi de la possibilité de faire des vols à très basse altitude pour son entraînement. Le projet va donc interférer tous ces vols ce qui est néjudiciable au développement des activités de circuit et à l'entraînement de notre élite.

~~Hélicoptères~~

13°) 1^{er} BLED AURIE
11 RUE DES CRAIES
58200 LANGERON (DHIERE)

Propriétaire d'une maison à Dlard depuis mai 2011
située à environ 650m de la 1^{ère} dolienne

① Hors de question d'avoir en première vue le matin des doliennes, d'avoir à longueur de journée cette "superbe" vue



② Ayant des horaires en décalé du fait de mon métier (Ouvrier agricole), je ne suis pas sûr que je passe des nuits tranquilles avec les nuisances sonores (soit disant qu'une isolation correspond à un bruit de frigo allumé mais ?)

③ de jour ou je dois vendre ma propriété je fais comment avec ce champ de vision - Habitant Digne (cité connue impactée) et vive sur les 4 isolations. Sachant que la maison va perdre 40% de sa valeur.

~~Text~~

14

V en a marre,
les isolations à Mort ainsi que
Nordex et les autres
qui ce recommandons
R Rondelle

le 15-11-2018

15) Mr et Mme MITHELIC Robert, demeurant DHGEC
éolienne, trop hautes, nuisances, problèmes de Santé,
chant magnifique pouvant me poser des ennuis de Santé,
je suis en répit et je suis venu pour me reposer et non
être tourmenté ainsi je suis opposé à ce projet
et n'oublions pas tout mon réseau et mes amis
M^r et M^{me} Michèle C
le 15.11.2018.

Michel C

(16)

Je suis contre le plan exterieur, tout pour
les muséums publics, et la santé, j'ai les
preuves à son sens j'assume en l'admettant
Je voudrais savoir pour les teler et telephones
les ondes et certainement les muséums également.
Je souhite Dames DHE'RC Bourgeois

(17)

Je suis venue sur la commune de Langeron
pour sa tranquillite, aujourd'hui on souhaite
bancifier la commune au profit d'une autre zone
privet, une catastrophe pour la commune et pour
en delà mon patrimoine c'est ma maison, je ne
peux imaginer perdre 1/3 de mon bien..
Bichet Fabien Dhari.

(18)

Bonjour, Madam, je m'inquiete en ce qui concerne
la proximite des habitations de nos concitoyens
des éoliennes. Je m'inquiete à ce titre des
conséquences humaines engendrées notamment dans
les rapports que les habitants de Langeron Bourg
auront avec les habitants de Dhirié. En effet
une partie de la population de notre commune
est plus impactée que l'autre par l'implantation.
Cela peut créer une sensation d'injustice
de la part d'une frange de notre population.
La cohésion sociale n'est pas chose facile.
Soulager les humeurs de certains par le seul
recours financier ne me semble pas suffisant.
Pourriez vous avoir un regard bienveillant sur
le sujet.

Bien cordialement Denis RICHARD Conseiller municipal à
Langeron.

Je voterai, si le choix m'en était donné, bien sûr
contre un projet susceptible de diviser la population
Langeronnaise.

FIN DE LA PERMANENCE du CE 21/11/2017 17h30